

**2013/5294 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon - Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) (Direction des Assemblées)**

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

**M. LE MAIRE :** Par délibération du 11 juillet 2008, nous avons désigné les représentants de la Ville de Lyon pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC). Cette Commission est composée des Conseillers communautaires désignés par les Conseils municipaux des Communes adhérentes.

Par courrier du 6 février 2013, Najat Vallaud-Belkacem ayant démissionné de tous ses mandats de la Ville de Lyon, elle a été remplacée au Conseil communautaire par Thérèse Rabatel.

En conséquence, je vous invite à donner un avis favorable à la désignation de Thérèse Rabatel en remplacement de Najat Vallaud-Belkacem démissionnaire, pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Je mets aux voix cette proposition ?

(Les Groupes Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

(Adopté.)